

THEATRAL'UNION 2017

15° édition du Festival de Théâtre Amateur organisé par le Théâtre de l'Olivier

Règlement

Créateurs et organisateurs : THEATRAL'UNION est un festival imaginé et créé par le THEATRE DE L'OLIVIER avec le soutien de la Municipalité de L'Union et le Comité Départemental 31 de la FNCTA. L'organisation du Festival est confiée à un Comité d'Organisation constitué de membres du Théâtre de l'Olivier et de membres de la FNCTA.

Principe du festival : Ce Festival dont la particularité est d'alterner spectacles, cabarets et matinées pour enfants, est réservé aux troupes amateurs, de jeunes ou d'adultes qui devront présenter un spectacle abouti.

Participation : Ce Festival ne décerne pas de prix. Il n'y a pas d'indemnités de spectacles. Un forfait déplacement sera alloué aux troupes venant de plus de 100 km (minimum 200 km Aller-retour) en fonction du bilan du Festival. Possibilité d'hébergement en dortoirs.

Les troupes se doivent de collaborer à la pleine réussite de la **manifestation en participant, également, en tant que spectateurs à l'ensemble du festival.**

Appel à candidature : Le dossier d'inscription doit être obligatoirement retourné à l'adresse du Théâtre de l'Olivier **avant le 1er septembre 2016.**

Programmation, date et lieu : Le Comité d'Organisation établit la programmation à l'aide des dossiers d'inscription, en fonction des contraintes matérielles, de ses propres critères et, en choisissant les spectacles qui participeront à la notoriété du festival. **Tous les spectacles se dérouleront les Dimanche 15, Jeudi 19, Vendredi 20, Samedi 21, Dimanche 22 Janvier 2016.** Une proposition de lieu, date et heure sera faite aux troupes retenues début novembre. La confirmation de votre accord devra nous parvenir **avant le 15 novembre 2016.**

Décor et régie : Chaque troupe apporte ses décors et accessoires et s'adapte aux équipements existants de la régie du festival.

- Les troupes ayant des décors rapides et faciles à monter, comme à démonter, seront privilégiées dans le choix de la programmation.
- La troupe s'oblige à venir avec ses techniciens, à décharger, monter, démonter les décors dans les temps limités précisés sur le dossier d'inscription, et à libérer le plateau dans les horaires prévus.
- Les réglages son et lumières sont effectués par le technicien de la troupe avec l'aide des techniciens du festival

Publicité : Des panneaux seront mis à disposition de chaque troupe dans la salle du festival, pour se présenter et afficher son spectacle. N'oubliez pas d'apporter votre matériel publicitaire.

Réunion technique : les techniciens et/ou metteur en scène des troupes seront reçus pour étudier, avec les responsables du festival, les éventuelles difficultés d'installation (cadrage des lumières et décors) ce qui facilitera le déroulement des spectacles. Chaque troupe pourra en profiter pour effectuer la mise en place de sa publicité. Un calendrier de passage sera établi pour donner à chacun le temps nécessaire.

SACD et SACEM : L'autorisation de jouer doit être demandée par la troupe candidate et impérativement fournie dans le dossier d'inscription pour que le dossier soit étudié (veillez à ce que les dates du festival soient comprises dans la période de validité de votre autorisation). Ces droits sont à la charge du festival (de ce fait les troupes retenues n'auront pas à payer les droits de cette prestation).

Assurances, Responsabilité : La Mairie de L'Union et les organisateurs ne sont pas responsables des accidents corporels et matériels, ainsi que des dommages qui pourraient survenir pendant Théâtral'Union. Le Responsable de la structure dont dépend la troupe candidate devra attester sur papiers libre : 1° - que chacun des membres de la troupe et ses techniciens ont une assurance responsabilité civile individuelle - et 2° - que la troupe en a une pour ses adhérents. Mineurs, une autorisation individuelle de participer au festival sera demandée à chaque parent

Caution : Le versement d'une caution de 100 euros (50 € pour les cabarets) est exigé lors de l'inscription définitive. Cette caution sera conservée en cas de désistement, sauf cas de force majeure.

Des frais d'inscription sont demandés aux troupes non Fncta (40 €) sauf pour les cabarets.

Le Comité d'Organisation

Contact : Madeleine COLL - 114 rue Chaussas – 31200 Toulouse ☎ : 06 16 52 44 56

Mél : corcol31@aol.com - **Site :** www.theatredelolivier.com

Adhérent FNCTA (La Fédération Nationale du Théâtre Amateur en France) - 12 rue de la Chaussée d'Antin - Paris 9°

FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR
15° EDITION

LA TROUPE

Nom et adresse de la Troupe :

.....

Nom + adresse du Responsable :

.....

☎ : E-Mail :

Affiliation FNCTA OUI NON - Si oui = N° de licence de la troupe

TROUPE d'Enfants d'Adolescents d'Adultes Mixte

LE SPECTACLE

TITRE :

AUTEUR :

GENRE :

Type de Public :

CREATION OUI NON

N° Autorisation SACD :

CANDIDATS à SPECTACLES sur SCENE

APEROS-THEATRES (maximum 15/20')

RESUME (en 4 lignes – tapées à la machine)

.....

.....

.....

.....

VOS BESOINS TECHNIQUES

Durée du spectacle Temps de montage : Décors Lumières - les 2 ensembles :

Temps de démontage : Nombre de comédiens (nes) Nb de Techniciens (nes) :

Dimensions nécessaires du plateau : Autres besoins spécifiques :

.....

VOUS SOUHAITEZ JOUER : soulignez vos possibilités de jeu : **Spectacle – Cabaret – Spectacle pour Enfant**

Notez de 1 à 4 votre préférence :

Vendredi **20 soir** (n° 1) Samedi 21 **après-midi** spectacle pour enfants (n° 2) Samedi **21 soir** (n° 3) -

Dimanche après-midi (n°4)

**CETTE FICHE EST A RENVOYER – à Madeleine COLL 114 rue Chaussas 31200 TOULOUSE
AVANT LE 1er SEPTEMBRE 2016**

Accompagnée des documents énumérés sur la fiche d'information

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement du festival et en accepte l'ensemble des articles

Nom et signature du responsable de la troupe à le

THEATRAL'UNION

FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR
15° EDITION

Le 15 et du 19 au 22 janvier 2017

FICHE DE CANDIDATURE

CABARET – SPECTACLES pour ENFANT

TROUPE - GROUPE ou INDIVIDUEL

Nom et adresse :

Nom + adresse du Responsable du groupe ou de la troupe – ou du responsable légal pour chaque mineur participant en tant qu'individuel ou en groupe – ou autorisations des parents à participer au festival (des deux parents si séparés) :

☎ : E-Mail :

Affiliation FNCTA : OUI NON Si oui = N° de licence de la troupe

TROUPE ◇ d'Enfants ◇ d'Ados ◇ d'Adultes ◇ Mixtes

GROUPE ◇ Majeurs ◇ Mineurs **INDIVIDUEL** ◇ Majeurs ◇ Mineurs

L'INTERVENTION (Théâtre – Musique – Danse – Illusion – Conte – Poésie – Clown – Autre)

TITRE : AUTEUR :

GENRE : Type de Public :

CREATION OUI NON (adaptation ?) N° Autorisation SACD (Théâtre) et/ou Sacem (Musique)

CANDIDATS à **CABARET** (5 à 25') **SPECTACLES pour ENFANTS** (30 à 60')

RESUME (spectacle de Théâtre) - **PROGRAMME** (Musique, danse ou autre)

A joindre, sur papier libre (imprimé) : voir les renseignements demandés sur le document d'Informations ci-joint.

VOS BESOINS TECHNIQUES

Durée de la prestation Temps d'installation matériels (ou décors) Lumières (les 2 ensembles)

Temps de désinstallation : Nombre de participants(es) Nb de Techniciens(nes)

Dimensions nécessaires de l'espace utile au sol / estrade (si possible) / scène... (si possible)

Pouvez-vous jouer **dans le public ?** **sur un petit espace** (dim. minim)?

Autres besoins spécifiques :

VOUS SOUHAITEZ JOUER : soulignez vos possibilités de jeu : **Cabaret – Spectacle pour Enfants (n° 2 et 5)**

Notez de **1 à 2** vos préférences :

Samedi 21 **après-midi** spectacle pour enfants (n° 1) Samedi **21 soir** cabaret (n°2)

**CETTE FICHE EST A RENVOYER – à Madeleine COLL 114 rue Chaussas 31200 TOULOUSE
- AVANT LE 1er SEPTEMBRE 2016**

Accompagnée des documents énumérés sur la fiche d'information

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement du festival et en accepte l'ensemble des articles

Nom et signature du responsable (de la troupe – groupe ou individuel) à le

Complément d'INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS des CABARET – et - SPECTACLES pour ENFANTS

1. **Joindre sur papier libre** (tapé à la machine) **le détail du contenu de votre prestation =**

- titre exact et complet (sketch – morceaux de musique – de danse – etc...)

- auteur – compositeur – préciser « création » si vous avez écrit certains des textes ou morceaux que vous allez jouer (et ce, si vous n'êtes pas déclaré(e) comme auteur auprès de la Sacd ou compositeur auprès de la Sacem)

- durée exacte de chaque morceau ou sketch ainsi que les prénoms et noms de leurs interprètes

N.B. Nous avons besoin de tous ces renseignements pour faire nos propres déclarations auprès de différents organismes (créanciers, subventionneurs, Sacd et Sacem).

2. **Autorisation des parents pour chaque mineur** = lui permettant de participer au festival.

3. Pour chacun des mineurs, joindre une attestation d'assurance responsabilité civile individuelle. (voir règlement du festival)

4. **En tout cas, une attestation sur papier libre par le responsable de la troupe précisant**

a. que chaque membre de sa troupe a une assurance responsabilité civile individuelle

b. que la troupe ou l'association est assurée.